

Nos communes et nos bourgs ne doivent pas être condamnés !

Le mercredi 28 novembre, 90 % des secrétaires de maires des Côtes-du-Nord ont fait grève pour protester contre le licenciement d'un de leurs collègues à Camlez.

C'est à la suite de la décision de supprimer le poste de secrétaire de Mairie dans la commune et de confier le service administratif à un secrétariat intercommunal que le licenciement a eu lieu.

Cette affaire, outre qu'elle place dans une situation difficile le secrétaire licencié, doit attirer l'attention de tous les Bretons soucieux de s'opposer à l'établissement d'un véritable « désert » en Bretagne. En effet, si l'on commence par supprimer les Mairies et que l'on continue ensuite par la concentration des écoles, nos bourgs vont être complètement vidés de leur vie civique en même temps que de leur jeunesse. Les parents auront tout intérêt à aller habiter à proximité des villes ou des agglomérations cantonales.

Nous dirait-on que c'est rendre service aux paysans bretons que de les obliger, dans quelques années, à faire dix ou quinze kilomètres pour effectuer la moindre démarche administrative ?

Nous dirait-on que la « richesse nationale » fasse par la sclérose d'abord et la suppression ensuite de milliers de petites communes en Bretagne et ailleurs ?

Nous affirmerait-on que les Bretons sont prêts à abandonner leurs mairies et leurs secrétaires pour payer l'installation de casernes et de champs de manœuvres dans leur province ?

Nous pensons, nous que les communes rurales, les bourgs, ont de véritables cellules vivantes qui font partie du charme de notre pays et qui, par leur dynamisme inextinguible, constituent des éléments essentiels dans la lutte pour la renaissance de la Bretagne.

C'est pourquoi l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France adresse toute sa sympathie aux secrétaires de mairies des Côtes-du-Nord et à ceux qui les soutiennent.

La lutte pour le maintien et le développement des communes en Bretagne intéresse tous les Bretons.

Jean LE LAGADEC.



MENSUEL DE L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE L'ÎLE-DE-FRANCE
19, rue du Départ, PARIS 14^e — Tél. : ODEon 68-46 — Le directeur-gérant : Marcel HAMON.
Abon. : 1 an, 5 NF (500 fr.) ; de soutien, 10 NF (1 000 fr.) — CCP Paris 12-199-90 (Union des Sociétés Bretonnes)

Suppression immédiate des abattements de zones ! Les salariés de Bretagne sont frustrés chaque année de près de 130 milliards de francs

Le problème de l'abattement de zone des salaires est à nouveau à l'ordre du jour.

« Le Télégramme de Brest », dans une série d'articles parus fin octobre-début novembre, a été amené à reconnaître que les salaires pratiqués en Bretagne sont nettement inférieurs à ceux en vigueur dans la région parisienne.

Des chiffres particulièrement édifiants ont été cités. C'est ainsi qu'un manœuvre du bâtiment ne gagne en moyenne dans le Finistère (selon « Le Télégramme ») que 41 790 anciens francs par mois, et un ouvrier spécialisé du bâtiment de 42 000 à 46 000 anciens francs par mois.

Dans les Côtes-du-Nord, les ouvriers du bâtiment ont eux-mêmes de salaires plus faibles : moins de 39 000 anciens francs pour un manœuvre ordinaire, de 33 000 à 35 000 par mois pour un manœuvre du bâtiment, et de 41 000 à 46 000 anciens francs par mois pour un ouvrier qualifié du bâtiment.

Nous ne pouvons que nous féliciter que des journaux bretons soient amenés à traiter — d'une façon combien timide encore — du scandale que constitue l'abattement de zone de salaires.

Cette question est depuis longtemps familière aux lecteurs du « Pays Breton ». Voilà déjà des mois que, dans ces colonnes, nous nous sommes élevés contre cette grave injustice sociale dont les conséquences sont, hélas ! dramatiques, non seulement sur le plan humain, (on imagine sans peine la misère qui règne dans une famille ouvrière dont le père de

famille gagne moins de 30 000 anciens francs par mois), mais aussi sur le plan économique.

Un des principaux obstacles à l'industrialisation de la Bretagne, est précisément le très faible niveau de l'achat du prolétariat breton, ce qui se traduit par un marché très réduit.

SUR la base des chiffres publiés dans l'ouvrage de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques « Tableaux de l'économie française » (édition de 1960), il ressort que les salaires pratiqués en Bretagne sont inférieurs de 45 à 50 % aux salaires parisiens.

En prenant pour base de calcul les chiffres de l'INSEE, les 75 300 ouvriers et employés du Finistère n'ont perçu en 1957 que 31 milliards 380 millions de salaires. Si ces ouvriers et employés avaient perçu les salaires de leur confrères de la Seine, ils auraient touché au total 60 milliards 330 millions durant la même année 1957.

Les ouvriers et employés finistériens ont donc été frustrés de 29 milliards 950 millions au cours de la seule année 1957 du fait de l'abattement de zone, et cela de l'aveu même d'un organisme officiel (l'INSEE).

Cela représente un manque à gagner de 383 450 A.F. par an pour chaque ouvrier et employé finistérien. Et ces derniers ne sont pas encore les plus défavorisés.

Les salaires des Côtes-du-Nord et du Morbihan ont une réputation bien plus faible. Si l'on prend les cinq départements bretons, on constate que du fait de l'abattement de zone, les 332 000 salariés de notre province natale sont frustrés chaque année de près de 130 milliards d'anciens francs.

CERTAINS osent soutenir que ces faibles salaires attirent les industriels sans scrupules à la recherche de gros profits. Les faits démontrent qu'il n'en est rien. Car sinon la Bretagne aurait été depuis longtemps envahie par les industriels.

NOUS DISONS AU CONTRAIRE QUE LES SALAIRES PRATIQUÉS EN BRETAGNE — et qui sont la conséquence d'un excédent de main-d'œuvre paysanne du fait de

la poussée démographique et de la mécanisation de l'agriculture — CONSTITUENT UN OBSTACLE À CETTE NECESSAIRE INDUSTRIALISATION (1).

En participant à l'action engagée par les travailleurs de Bretagne pour la suppression des abattements de zones de salaires, les Bretons de l'Île-de-France lutteront non seulement pour mettre un terme à une injustice sociale, mais aussi pour le relèvement économique de notre vieille et belle province.

Joseph LUSLAC,

Secrétaire de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France.

(1) La suppression des abattements de zones ne réglerait pas entièrement la question des bas salaires en Bretagne, mais constituerait une amélioration importante de la vie des familles laborieuses. Soulignons que tous les syndicats (FEN, SNI, CGT, CFTC, FO, à l'échelon national, et les Fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles de Bretagne) ont pris position contre les abattements de zones.

NOTRE AMI TANGUY-PRIGENT ÉLU DÉPUTÉ DU FINISTÈRE

Notre ami Tanguy-Prigent, co-président de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France, ancien ministre, a été élu, le 25 novembre, député du Finistère dans la circonscription de Morlaix, par 23 438 voix contre 21 251 à M. Le Duc, député sortant, maire de Morlaix.

À l'occasion de cette élection, l'Union des Sociétés Bretonnes et le « Pays Breton » sont heureux de féliciter Tanguy-Prigent.

Notre Directeur, Marcel Hamon, co-président des Tanguy-Prigent de l'Union des Sociétés Bretonnes, ancien député, qui se présentait dans les Côtes-du-Nord (Circonscription de Lannion) a obtenu 13 264 voix contre M. Bourdellès, député sortant (24 286 voix) et M. Blandin, maire de Lannion (11 253 voix).

NOS AMIS
DU BOURGET
vous attendent
pour leur GRAND BAL
de la ST-SYLVESTRE
(VOIR EN PAGE 2)

L'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France et « Le Pays Breton » vous souhaitent un
Joyeux Noël
et vous présentent leurs
Meilleurs Vœux
pour l'année 1963 !

Merci de votre soutien !

LA liste de nos abonnés de soutien ne cesse de croître. On en jugera à la lecture de cette liste que nous publions ci-après. Mais d'abord que l'on sache que tous ces abonnements de soutien (souvent faits au prix d'un important sacrifice financier que nous ne sous-estimons pas, surtout par rapport nos vieux amis) sont pour nous d'une valeur exceptionnelle.

C'est la preuve que notre Union des Sociétés Bretonnes et son journal « LE PAYS BRETON » sont toujours, plus assurés de l'aide des Bretons de l'Île-de-France pour accomplir leur mission : grouper pour leur défense tous les originaires de Bretagne sans distinction d'aucune sorte.

Merci donc encore une fois à tous nos lecteurs, à tous nos abonnés, mais, parmi ceux-ci, merci encore à nos abonnés de soutien : M.M. Lucien AFFRET à St-Denis ; Edmond BONDU à Paris (14^e) ; M. et Mme GEGOT à Bagneux ; M. Eugene CHEVALIER à St-Denis ; M. Pierre MOREAU aux Mureaux (S.-et-O.) ; Christian DIAS à Saint-Denis ; Joseph FRABOULET aux Mureaux (S.-et-O.) ; Jean GAUTIER à Levallois-Perret ; Pierre GORIN aux Mureaux (S.-et-O.) ; Mme A. LE BOUT à Argenteuil (S.-et-O.) ; MM. René CADORFET à La Courneuve ; Gustave RUELLANT à Bagneux (Par-Orient) ; Raymond BOURSICOT à Paris (15^e) ; Mme Genevieve GUEGANIC à La Courneuve ; MM. Adrien CHERDEL à Paris (11^e) ; Gilbert KERHERVE à Champigny-sur-Marne ; Roger LE GUELLEC à St-Denis ; Louis LE BRAS à Paris (5^e) ; Mme Marcel DANIEL à Paris (4^e) ; MM. Francis BOZEC à Nanterre ; Guy FRABOULET à Paris (14^e) ; CHATAIGNIER aux Mureaux (S.-et-O.) ; Mme LEGER à Cléchy ; MM. Jean I.E. JEUNE à Vigneux-sur-Seine (S.-et-O.) ; Marcel SILSIGUEN aux Mureaux (S.-et-O.).

Pour souscrire votre abonnement au « PAYS BRETON », envoyez votre mandat à l'adresse : UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES, 19, rue du Départ, Paris (14^e). Compte Courant Postal Paris 12.199.90.

meubles
tapis
littérature

AUX YEUX BLEUS

83 r. gabriel péri SAINT-DENIS tél. pla. 34 50

Pour Noël :

Bureaux, sièges, secrétaires
bibliothèques, étagères murales

Pour le Nouvel An

Grand choix de cadeaux utiles
Fauteuils, guéridons, bars,
tables roulantes, tables télévision...

LEURS PÊCHEURS IRONT-ILS POSER LEURS CHALOTS AU LARGE DE L'AFRIQUE ?

ALSTHOM — Le plan de construction des chalots pour le large de l'Afrique est en cours d'étude. Les ingénieurs de la firme Alsthom ont étudié les conditions de pêche au large de l'Afrique. Les chalots seront posés au large de l'Afrique, dans les zones de pêche les plus riches. Les chalots seront posés au large de l'Afrique, dans les zones de pêche les plus riches. Les chalots seront posés au large de l'Afrique, dans les zones de pêche les plus riches.

ALSTHOM INSTALLE UNE USINE A LORIENT

LORIENT — Une usine Alsthom sera installée à Lorient. L'usine sera installée à Lorient, dans les zones de pêche les plus riches. L'usine sera installée à Lorient, dans les zones de pêche les plus riches. L'usine sera installée à Lorient, dans les zones de pêche les plus riches.

INSTALLATION D'UNE USINE ALIMENTAIRE A VANNES

VANNES — Une usine alimentaire sera installée à Vannes. L'usine sera installée à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. L'usine sera installée à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. L'usine sera installée à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches.

GRAND INCENDIE DANS UN MOULIN

VANNES — Un grand incendie a éclaté dans un moulin à Vannes. L'incendie a éclaté dans un moulin à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. L'incendie a éclaté dans un moulin à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. L'incendie a éclaté dans un moulin à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches.

TOMBE DANS L'ETRE, ELLE EST FARBONNEUSE

VANNES — Une femme est tombée dans l'état de farbonneuse à Vannes. La femme est tombée dans l'état de farbonneuse à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. La femme est tombée dans l'état de farbonneuse à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. La femme est tombée dans l'état de farbonneuse à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches.

UNE BOUTEILLE DE GAZ TOMBE DE CIEL, SUR UN OUVRIER

ARZAC — Une bouteille de gaz est tombée du ciel sur un ouvrier à Arzac. La bouteille est tombée du ciel sur un ouvrier à Arzac, dans les zones de pêche les plus riches. La bouteille est tombée du ciel sur un ouvrier à Arzac, dans les zones de pêche les plus riches. La bouteille est tombée du ciel sur un ouvrier à Arzac, dans les zones de pêche les plus riches.

Morbihan LE LIVRET MILITAIRE PARVIENT A SON TITULAIRE 48 ANS APRES

LORIENT — Un livret militaire est parvenu à son titulaire 48 ans après sa disparition. Le livret est parvenu à son titulaire 48 ans après sa disparition, dans les zones de pêche les plus riches. Le livret est parvenu à son titulaire 48 ans après sa disparition, dans les zones de pêche les plus riches. Le livret est parvenu à son titulaire 48 ans après sa disparition, dans les zones de pêche les plus riches.

LE FER A TROIS PERIODES DE MOULIN

LORIENT — Un moulin à fer à trois périodes est installé à Lorient. Le moulin est installé à Lorient, dans les zones de pêche les plus riches. Le moulin est installé à Lorient, dans les zones de pêche les plus riches. Le moulin est installé à Lorient, dans les zones de pêche les plus riches.

MANDATARIEN A SON COMPTOIR

LORIENT — Un mandatarien est installé à son comptoir à Lorient. Le mandatarien est installé à son comptoir à Lorient, dans les zones de pêche les plus riches. Le mandatarien est installé à son comptoir à Lorient, dans les zones de pêche les plus riches. Le mandatarien est installé à son comptoir à Lorient, dans les zones de pêche les plus riches.

TROIS ACCIDENTS MORTELS

VANNES — Trois accidents mortels ont eu lieu à Vannes. Les accidents ont eu lieu à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Les accidents ont eu lieu à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Les accidents ont eu lieu à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches.

UN MARIAGE A L'ARRIÈRE

VANNES — Un mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches.

UN MARIAGE A L'ARRIÈRE

VANNES — Un mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches.

LES OUVRIERS DE LA CONSTRUCTION ET DE LA RÉPARATION NAVALE : SALAIRES AUGMENTÉS DE 20 F. L'HEURE

LORIENT — Les ouvriers de la construction et de la réparation navale ont obtenu une augmentation de 20 francs l'heure. L'augmentation a été obtenue par les ouvriers de la construction et de la réparation navale, dans les zones de pêche les plus riches. L'augmentation a été obtenue par les ouvriers de la construction et de la réparation navale, dans les zones de pêche les plus riches. L'augmentation a été obtenue par les ouvriers de la construction et de la réparation navale, dans les zones de pêche les plus riches.

DANS LA CARROSSERIE

LORIENT — Un accident de voiture est survenu dans la carrosserie à Lorient. L'accident est survenu dans la carrosserie à Lorient, dans les zones de pêche les plus riches. L'accident est survenu dans la carrosserie à Lorient, dans les zones de pêche les plus riches. L'accident est survenu dans la carrosserie à Lorient, dans les zones de pêche les plus riches.

DEUX ACCIDENTS MORTELS

ARZAC — Deux accidents mortels ont eu lieu à Arzac. Les accidents ont eu lieu à Arzac, dans les zones de pêche les plus riches. Les accidents ont eu lieu à Arzac, dans les zones de pêche les plus riches. Les accidents ont eu lieu à Arzac, dans les zones de pêche les plus riches.

UN MARIAGE A L'ARRIÈRE

VANNES — Un mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches.

UN MARIAGE A L'ARRIÈRE

VANNES — Un mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches.

UN MARIAGE A L'ARRIÈRE

VANNES — Un mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches.

90 % DES HABITATIONS RURALES DU DÉPARTEMENT N'ONT PAS L'EAU COURANTE 51 % D'ENTRE ELLES SONT SURPEUPLÉES

LORIENT — 90 % des habitations rurales du département n'ont pas l'eau courante. 51 % d'entre elles sont surpeuplées. Les habitations rurales du département n'ont pas l'eau courante, dans les zones de pêche les plus riches. Les habitations rurales du département n'ont pas l'eau courante, dans les zones de pêche les plus riches. Les habitations rurales du département n'ont pas l'eau courante, dans les zones de pêche les plus riches.

GRÈVE DANS LE BATIMENT RENNAIS

RENNES — Une grève a éclaté dans le bâtiment rennais. La grève a éclaté dans le bâtiment rennais, dans les zones de pêche les plus riches. La grève a éclaté dans le bâtiment rennais, dans les zones de pêche les plus riches. La grève a éclaté dans le bâtiment rennais, dans les zones de pêche les plus riches.

LES ROUÏERS REVENDEUR

RENNES — Les rouïers revendeurs ont obtenu une augmentation de salaire. Les rouïers revendeurs ont obtenu une augmentation de salaire, dans les zones de pêche les plus riches. Les rouïers revendeurs ont obtenu une augmentation de salaire, dans les zones de pêche les plus riches. Les rouïers revendeurs ont obtenu une augmentation de salaire, dans les zones de pêche les plus riches.

UN MARIAGE A L'ARRIÈRE

VANNES — Un mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches.

UN MARIAGE A L'ARRIÈRE

VANNES — Un mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches.

UN MARIAGE A L'ARRIÈRE

VANNES — Un mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches.

LE CENTRE DE LA TAXE RADIO VA ÊTRE TRANSFÉRÉ A RENNES

RENNES — Le centre de la taxe radio va être transféré à Rennes. Le centre va être transféré à Rennes, dans les zones de pêche les plus riches. Le centre va être transféré à Rennes, dans les zones de pêche les plus riches. Le centre va être transféré à Rennes, dans les zones de pêche les plus riches.

POMPES FUNÈRES BERNARD

RENNES — Pompes funèbres Bernard. Les pompes funèbres Bernard sont installées à Rennes, dans les zones de pêche les plus riches. Les pompes funèbres Bernard sont installées à Rennes, dans les zones de pêche les plus riches. Les pompes funèbres Bernard sont installées à Rennes, dans les zones de pêche les plus riches.

UN MARIAGE A L'ARRIÈRE

VANNES — Un mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches.

UN MARIAGE A L'ARRIÈRE

VANNES — Un mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches.

UN MARIAGE A L'ARRIÈRE

VANNES — Un mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches.

UN MARIAGE A L'ARRIÈRE

VANNES — Un mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches. Le mariage a eu lieu à l'arrière à Vannes, dans les zones de pêche les plus riches.

« LE PETIT MOUSE »

Direction : André BILBAUD
CAFÉ - BAR
CRÊPERIE - CIDRE
S, rue LÉON - PARIS (14^e) - Tél. : 148.92-30

UNE CHIENNE SAUVE SES MAÎTRES DE L'ASPHYXIE

Grâce à une chienne de chasse, à savoir une chienne de chasse, les maîtres ont été sauvés de l'asphyxie. La chienne a sauvé ses maîtres de l'asphyxie, dans les zones de pêche les plus riches. La chienne a sauvé ses maîtres de l'asphyxie, dans les zones de pêche les plus riches. La chienne a sauvé ses maîtres de l'asphyxie, dans les zones de pêche les plus riches.

